

Annexe contractuelle

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation d'une durée de 5 ans maximum, à compter du 19 septembre 2023, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Code ISIN : FR001400G5A6

→ OPPORTUNITÉ ZEN Septembre 2023

Gan Patrimoine
Évolution

Gan Patrimoine
Stratégies

Patrimoine
Stratégies Vie

Gan Patrimoine
Capitalisation





Sommaire

- Annexe à la notice d'information du contrat d'assurance vie Gan Patrimoine Évolution, aux conditions générales des contrats d'assurance vie Gan Patrimoine Stratégies et Patrimoine Stratégies Vie et aux conditions générales valant note d'information du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation p. 1
- Fiche technique du support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 p. 2
- Avertissement final p. 4
- Document d'Informations Clés de Groupama Monétaire N, support de sortie à l'échéance de OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 p. 6
- Souscription au support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023

Annexe à la notice d'information du contrat d'assurance vie Gan Patrimoine Évolution, aux conditions générales des contrats d'assurance vie Gan Patrimoine Stratégies et Patrimoine Stratégies Vie et aux conditions générales valant note d'information du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation



Le support temporaire en unités de compte OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 est ajouté aux contrats Gan Patrimoine Évolution, Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Capitalisation.

Sa période de commercialisation est du 1^{er} mai au 31 août 2023. OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 est émis le 5 mai 2023. La durée d'investissement sur cette unité de compte est de 5 ans maximum, à compter du 19 septembre 2023.

Son échéance finale est le 19 octobre 2028.

Les dispositions suivantes s'appliquent par dérogation à la notice d'information ou aux conditions générales de votre contrat.

- Le support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 24 juin 2022), et ses suppléments du 27 juillet 2022, du 24 août 2022, du 19 octobre 2022, du 2 novembre 2022, du 17 novembre 2022, du 21 décembre 2022 et du 23 janvier 2023 qui sont disponibles sur le site du France Stock Exchange www.bourse.lu/home. Le Prospectus de Base du Titre de créance a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du France (CSSF) et a été notifié à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 24/06/2022. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Titre de créance est coté sur le marché officiel de la Bourse de France (listing technique sur un marché réglementé qui ne doit pas être considéré comme un marché secondaire fournissant une source de liquidité). Le produit fait l'objet de Conditions Définitives, se rattachant au [Prospectus de base](#) en date du 24-06-2022 et ses éventuels suppléments. Le Prospectus de base, incluant le résumé en français, les Conditions Définitives et les éventuels Suppléments au Prospectus sont disponibles sur le site de la Bourse de France : www.bourse.lu/home – ou auprès de Morgan Stanley sur simple demande. Lorsque le Prospectus de base sera renouvelé, il sera recommandé à l'Investisseur de se référer aux informations sur les Facteurs de risque et sur l'Émetteur mises à jour.
- Pendant le délai de renonciation, la part du versement initial placée sur le support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 est directement investie sur le support.
- Les versements et les réinvestissements suite à arbitrage, s'effectuent à la valeur de l'unité de compte du troisième jour ouvré suivant la date d'encaissement effectif sur le compte de l'Assureur.
- Tous les désinvestissements s'effectuent à la valeur de l'unité de compte du troisième jour ouvré suivant la date d'enregistrement au siège administratif de la demande par le service de gestion de l'assureur et accompagnée de la totalité des pièces nécessaires, ou suivant la date de déclenchement (arbitrage automatique).
- En cas d'absence de cotation à ces dates, on considérera comme valeur de l'unité de compte la prochaine valeur cotée.
- **L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 5 ans, toutes les opérations de rachat ou d'arbitrage sollicitées sur ce support temporaire avant son échéance, feront l'objet d'une pénalité de 3,5 % du**

montant désinvesti, à l'exception du dénouement du contrat (suite à un rachat total ou au décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie).

- OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 n'est pas éligible aux options de gestion automatique ni aux versements programmés.
- Les avances ne sont pas autorisées sur l'épargne constituée au titre du support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023.
- À l'échéance (anticipée ou finale) de OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023, un arbitrage sera réalisé automatiquement et sans frais vers le support monétaire Groupama Monétaire N code ISIN FR0010693085 dont le Document d'Informations Clés se trouve en page 6 de cette annexe.
- Il n'est pas autrement dérogé aux modalités de fonctionnement du contrat.

Épargne constituée sur OPPORTUNITÉ ZEN Septembre 2023 dans le cadre de votre contrat

- Conformément à la notice d'information ou aux conditions générales de votre contrat, l'épargne constituée sur OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 correspond à la contre-valeur en euros du nombre d'unités de compte inscrites au contrat. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'unités de compte par sa valeur.

L'Assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur.

Pendant toute la durée de vie du support, sa valeur est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et des taux d'intérêt.

- L'Assureur recommande OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 5 ans et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et d'un contrat de capitalisation.
- **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 s'adresse aux investisseurs recherchant un potentiel de performance lié aux marchés actions de la zone euro en acceptant un risque de perte partielle ou totale en capital. Ce risque existe à l'échéance finale ou en cas de désinvestissement avant l'échéance (anticipée ou finale) suite à un rachat, un arbitrage ou au décès de l'assuré dans le cadre du contrat d'assurance vie (puisque la valeur de l'unité de compte dépend des conditions de marché).**
- Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 pour chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Ce montant dépend également de paramètres inhérents à l'investisseur, notamment de sa situation patrimoniale, de ses besoins actuels et à venir, et du niveau de risque qu'il est prêt à accepter.

Il est également recommandé à l'investisseur de diversifier suffisamment ses investissements sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité et sur des zones géographiques différentes. Cette diversification permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.



Fiche technique du support OPPORTUNITÉ ZEN Septembre 2023

- **Instrument financier :** Titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et une garantie du capital à l'échéance.
- **Émetteur :** Morgan Stanley Finance LLC (A- (S&P), A1 (Moody's), A+ (Fitch)). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par Morgan Stanley, le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.
- **Garant de la formule :** Morgan Stanley (A- (S&P), A1 (Moody's), A+ (Fitch)). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par Morgan Stanley, le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.
- **Code ISIN :** FR001400G5A6
- **Devise :** EUR
- **Sous-jacent :** Indice Euro Stoxx 50® ESG - Code Bloomberg : SX5EESG Index ; Code ISIN : CH0469557521.
- **Cotation :** Marché Officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).
- **Valorisation :** Hebdomadaire, le vendredi.
- **Double valorisation :** Morgan Stanley Finance LLC désignera à ses frais un valorisateur indépendant (Refinitiv) afin que ce dernier fournisse une valorisation indicative. Morgan Stanley Finance LLC décline toute responsabilité concernant cette valorisation. Cette valorisation peut être demandée au valorisateur indépendant sur une base bimensuelle a minima.
- **Marché secondaire :** Dans des conditions normales de marché et sous réserve (i) des lois et réglementations applicables, (ii) des règles internes de Morgan Stanley, Morgan Stanley, Morgan Stanley & Co International Plc usera de ses efforts raisonnables pour fournir une liquidité journalière avec une fourchette d'achat/vente de 1 % (différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne dépassera pas 1 % sur le marché secondaire). Toutefois, Morgan Stanley n'a pas d'engagement ferme en ce sens.
- **Commissions de distribution :** Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par l'Émetteur à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1 % par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.
- **Montant maximum de l'émission :** 105 millions d'euros.
- **Valeur nominale :** 1 000 euros.
- **Période de commercialisation :** Du 1^{er} mai au 31 août 2023.
- **Prix d'acquisition⁽²⁾ :** Il progressera de façon constante, de 995,5 euros le 5 mai 2023 à 1 000 euros le 19 septembre 2023.
- **Date d'émission du support :** 5 mai 2023.
- **Date d'observation initiale de l'Indice :** 19 septembre 2023.
- **Dates d'observation annuelle de l'Indice :** 19 septembre 2024, 19 septembre 2025, 18 septembre 2026 et 20 septembre 2027.
- **Date d'observation finale de l'Indice :** 19 septembre 2028.
- **Date d'échéance finale :** 19 octobre 2028.
- **Garantie du capital :** 100 % du capital est remboursé à l'échéance, sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement.
- **Enregistrement des gains :** À chaque date d'observation annuelle, si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 19 septembre 2023, un gain de 5,50 % brut est enregistré au titre de l'année considérée et sera acquis à l'échéance du 19 octobre 2028. Sinon, si l'indice est en baisse par rapport à son niveau à la date d'observation initiale, aucun gain n'est enregistré au titre de l'année considérée.
- **Valeur finale de l'unité de compte à l'échéance des 5 ans :** Valeur initiale du support + somme des gains enregistrés et acquis à l'échéance (ces derniers pouvant être de 0 %).

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 19 septembre 2023, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie et pourra donc entraîner un risque de perte en capital. (2) Prix de souscription : 99,55 % (le 5 mai 2023), 99,58 % (du 5 mai au 12 mai 2023), 99,61 % (du 12 mai au 22 mai 2023), 99,62 % (du 22 mai au 26 mai 2023), 99,64 % (du 26 mai au 2 juin 2023), 99,67 % (du 2 juin au 9 juin 2023), 99,69 % (du 9 juin au 16 juin 2023), 99,71 % (du 16 juin au 23 juin 2023), 99,74 % (du 23 juin au 30 juin 2023), 99,76 % (du 30 juin au 7 juillet 2023), 99,79 % (du 7 juillet au 17 juillet 2023), 99,80 % (du 17 juillet au 21 juillet 2023), 99,83 % (du 21 juillet au 28 juillet 2023), 99,85 % (du 28 juillet au 4 août 2023), 99,87 % (du 4 août au 11 août 2023), 99,90 % (du 11 août au 18 août 2023), 99,92 % (du 18 août au 25 août 2023), 99,94 % (du 25 août au 1^{er} septembre 2023), 99,96 % (du 1^{er} septembre au 8 septembre 2023) et 100 % (du 8 septembre au 19 septembre 2023).

L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 5 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

+ Avantages

- **Un gain de 5,50% brut⁽¹⁾ est enregistré et est versé à l'échéance finale⁽²⁾**, si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation annuelle⁽³⁾ de l'année 1 à 4 ou à la date d'observation finale⁽³⁾ en année 5.
- **Un remboursement du capital brut⁽¹⁾ à l'échéance finale⁽²⁾** quelle que soit l'évolution de l'Indice à la baisse⁽⁴⁾ dès lors que l'investisseur a conservé son placement pendant 5 ans.
- **L'investisseur connaît à l'avance la durée de son investissement** qui sera de 5 ans.

- Inconvénients

- **Un gain plafonné à 5,50% brut⁽¹⁾** depuis la date d'observation initiale même si la performance de l'Indice est supérieure.
- **Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'Indice ne sont pas réinvestis et ne participent donc pas à sa performance.** Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- **Les gains annuels enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :**
 - en cas de sortie anticipée⁽⁵⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale⁽²⁾ ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

Facteurs de Risques

Les investisseurs⁽⁶⁾ sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus de Base et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission. Ces risques sont notamment :

Risque de perte partielle ou totale en capital

L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale⁽²⁾ :

- lors de toute sortie anticipée⁽⁵⁾ (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

Risque de contrepartie

L'investisseur supporte le risque de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule (se reporter à la rubrique « Fiche Technique » en page 2 de ce document) ou de mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur et/ou du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la tota-

lité ou partie du montant qui est dû par l'Émetteur et/ou le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des Titres de créances émis par l'Émetteur.

Risque de marché

Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion du contrat, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (19 septembre 2023) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} mai et le 31 août 2023 en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,96% annuel.

(2) La date d'échéance finale est le 19 octobre 2028. (3) Les dates d'observation annuelle sont : 19 septembre 2024 (année 1), 19 septembre 2025 (année 2), 18 septembre 2026 (année 3), 20 septembre 2027 (année 4) et la date d'observation finale le 19 septembre 2028 (année 5). (4) La baisse du niveau de l'Indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (19 septembre 2023) et à la date d'observation finale (19 septembre 2028), exprimée en pourcentage de son niveau initial. (5) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 5 ans, une pénalité de 3,50% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance. (6) L'investisseur correspond à l'Assuré souscripteur.

L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 19 octobre 2028, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

→ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Le produit peut être difficile à comprendre et présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et bénéficiant d'une protection du capital à l'échéance. Le produit peut être difficile à comprendre et il ne peut être exclu que le montant de remboursement du capital Initial soit nul en cas de défaut, faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur et/ou du Garant auquel cas l'investisseur peut perdre jusqu'à la totalité du capital initialement investi.

Disponibilité de la documentation du support – Le support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » se rattachant au Prospectus de Base (en date du 24 juin 2022), et ses suppléments du 27 juillet 2022, du 24 août 2022, du 19 octobre 2022, du 2 novembre 2022, du 17 novembre 2022, du 21 décembre 2022 et du 23 janvier 2023 qui sont disponibles sur le site du France Stock Exchange www.bourse.lu/home. Le Prospectus de Base du Titre de créance a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du France (CSSF) et a été notifié à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 24/06/2022. L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Titre de créance est coté sur le marché officiel de la Bourse de France (listing technique sur un marché réglementé qui ne doit pas être considéré comme un marché secondaire fournissant une source de liquidité). Le produit fait l'objet de [Conditions Définitives](#), se rattachant au [Prospectus de base](#) en date du 24-06-2022 et ses éventuels suppléments. Le Prospectus de base, incluant le résumé en français, les Conditions Définitives et les éventuels Suppléments au Prospectus sont disponibles sur le site de la Bourse du France : www.bourse.lu/home - ou auprès de Morgan Stanley sur simple demande. Lorsque le Prospectus de base sera renouvelé, il sera recommandé à l'Investisseur de se référer aux informations sur les Facteurs de risque et sur l'Émetteur mises à jour.

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

Restrictions générales de vente – Les conditions de vente définies dans le présent document ne peuvent être utilisées par aucune personne physique ou morale à des fins d'offre ou de sollicitation dans toute juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale ou auprès de toute personne à l'égard de laquelle une telle offre ou sollicitation est interdite. Ces titres de créances ne peuvent être distribués aux investisseurs potentiels qu'en fonction des règles applicables aux offres pour lesquelles l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas en application du Règlement (UE) 2017/1129 tel que modifié et des lois et régle-

mentations françaises. La souscription, l'offre ou la vente, directe ou indirecte, en France de ces titres ne pourra être réalisée que dans les conditions prévues le Règlement (UE) 2017/1129 tel que modifié et des lois et réglementations françaises aux offres pour lesquelles l'obligation de publier un prospectus ne s'applique pas.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes – L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Morgan Stanley Finance LLC n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché – Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Rachat par Morgan Stanley, Morgan Stanley & Co International Plc ou dénouement anticipé du support – Morgan Stanley, Morgan Stanley & Co International Plc prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul Morgan Stanley Finance LLC est le fournisseur de liquidité de ce support. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Morgan Stanley Finance LLC peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ ou de déboulement de la position de Morgan Stanley, Morgan Stanley & Co International Plc liés à ce rachat. Morgan Stanley Finance LLC et/ ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Avertissement relatif à l'Indice – L'indice Euro Stoxx 50® ESG (ainsi que ses marques déposées) sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. Les titres et/ou instruments financiers basés sur l'indice Euro Stoxx 50® ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ni parrainés d'une quelconque façon par STOXX®, Deutsche Börse Group et leurs donneurs de licence, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne garantissent en aucun cas et déclinent à cet égard toute responsabilité (qui résulterait d'une négligence ou de toute autre manière) ayant un lien général ou spécifique avec une quelconque erreur, omission ou interruption de l'indice Euro Stoxx 50® ESG ou de ses données. Pour plus de détails merci de consulter le site : www.stoxx.com/indices.

L'instrument financier décrit dans la brochure n'est pas un « green bond » ou tout autre type d'instrument de « financement durable ». Les fonds levés dans le cadre de l'émission ne sont pas directement destinés au financement de projets en lien avec la thématique ESG. Seul l'Indice sous-jacent au produit est construit de façon à sélectionner les actions selon leur performance vis-à-vis de la thématique « ESG » et l'exposition de l'investisseur à la performance d'un indice ne signifie pas qu'il finance les actions le composant.

Conflits d'intérêts – Morgan Stanley Finance LLC ou des filiales du groupe Morgan Stanley, et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, Indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêts potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, Indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique – Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont offerts exclusivement en dehors des États-

Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Caractère promotionnel de ce document – Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche. Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Morgan Stanley ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Morgan Stanley, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

GROUPAMA MONETAIRE - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA MONETAIRE - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010693085	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaire standard.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		3 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 936,53 €
	Rendement annuel moyen	-0,64 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 936,53 €
	Rendement annuel moyen	-0,64 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 949,21 €
	Rendement annuel moyen	-0,51 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 968,77 €
	Rendement annuel moyen	-0,31 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 3 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2019 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

		3 mois
Coûts totaux		52,21 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)		0,52 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 3 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	2,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0,125 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693085/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693085/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693085/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010693085/(tab)/publication).

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 2 364 120 euros – RCS Lille 457 504 694
APE : 6622Z – Siège social : 150 rue d'Athènes
CS 30022 – 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses
filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr – www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

**Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation** sont des
contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés
par Groupama Gan Vie - Société Anonyme au capital
de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris
APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat
d'assurance vie de la **Caisse Fraternelle Vie**
Société française pour favoriser la Prévoyance
et l'Épargne - Société Anonyme au capital
de 460 000 euros (entièrement versé)
457 504 702 RCS Lille - APE : 6511Z
Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022
59777 Euralille

**Entreprises régies par le Code des assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution - (ACPR) - 4 place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09**



UNE MARQUE
Groupama

Affaire nouvelle / Versement libre

 Arbitrage

 Réemploi

 N° GRC

 N° de contrat
 Gan Patrimoine Évolution

 Gan Patrimoine Stratégies

 Patrimoine Stratégies Vie

 Gan Patrimoine Capitalisation

Je (nous) soussigné(s)

 Nom Prénom

En cas de co-adhésion/co-souscription

 Nom Prénom

 demeurant : N° Rue

 Code postal Ville

 Téléphone fixe Portable Email
reconnais(sons) avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire de la présente brochure comprenant :
l'annexe à la notice d'information ou conditions générales du contrat, la fiche technique du support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023, le Document d'Informations Clés, ainsi que la plaquette de ce support.

OPPORTUNITÉ ZEN  **Septembre 2023** est un support temporaire en unités de compte disponible à la souscription du 1^{er} mai au 31 août 2023. Sa valeur finale est liée aux évolutions de l'indice Euro Stoxx 50[®] ESG, Indice composé des 50 valeurs de la zone euro cotées en Bourse sélectionnées en fonction de leur notation « ESG » (Environnement, Social et Gouvernance).

• **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023**, dont la durée est de 5 ans, offre un gain conditionnel de 5,50% brut⁽¹⁾ par an pendant 5 ans. À chaque date d'observation annuelle⁽³⁾, un gain de 5,50% brut⁽¹⁾ est enregistré si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial.

• **À l'échéance finale, sa valeur finale est égale à :**

- 100% brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale plus un gain de 5,50% brut⁽¹⁾ enregistré au titre des années écoulées pour lesquelles l'Indice était stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle.

- La valeur finale est donc comprise entre 100% brut⁽¹⁾, si l'Indice subit une baisse par rapport à son niveau initial à toutes les dates d'observation annuelle, et 127,5% brut⁽¹⁾ si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à toutes les dates d'observation annuelle.

Tableau des gains bruts⁽¹⁾, des Taux de Rendement Actuariels (TRA) bruts⁽²⁾ et des Taux de Rendement Actuariels (TRA) nets de frais de gestion du contrat en fonction du scénario à l'échéance du support en unités de compte **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023** :

Scénario à l'échéance des 5 ans ⁽³⁾	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽²⁾	TRA net (Gan Patrimoine Évolution)		Scénario à l'échéance des 5 ans ⁽³⁾	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽²⁾	TRA net (Gan Patrimoine Stratégie, Patrimoine Stratégie Vie, Gan Patrimoine Capitalisation)	
			(Gan Patrimoine Évolution)	(Gan Patrimoine Stratégie, Patrimoine Stratégie Vie, Gan Patrimoine Capitalisation)				(Gan Patrimoine Évolution)	(Gan Patrimoine Stratégie, Patrimoine Stratégie Vie, Gan Patrimoine Capitalisation)
Absence de gain	0,00%	0,00%	-0,96%	-0,90%	3 gains	16,50%	3,05%	2,06%	2,12%
1 gain	5,50%	1,05%	0,08%	0,15%	4 gains	22,00%	3,99%	2,99%	3,05%
2 gains	11,00%	2,07%	1,09%	1,15%	5 gains	27,50%	4,89%	3,89%	3,95%

Pour nous assurer de votre bonne compréhension de ce support, veuillez répondre à ce questionnaire qui est un élément essentiel à la constitution de votre dossier :

- Quelle est la durée maximale du support ? 1 an 5 ans 10 ans
- Lorsque le produit arrive à maturité, combien de gains sont enregistrés ? 5 2 Le nombre de gains enregistrés dépend des performances de l'Indice à chaque date d'observation.
- Sur quel Indice repose le support ? CAC 40[®] Euro Stoxx 50[®] Euro Stoxx 50 ESG[®]
- L'Indice est calculé sans réinvestir les dividendes éventuellement détachés par les actions le composant. Est-ce que la performance de l'Indice est pénalisée, sans réinvestissement des dividendes éventuellement détachés par les actions le composant ? oui non
- Est-ce que je bénéficie d'une garantie en capital sur le support ? oui non
- Est-ce que le support prend fin si, à l'une des dates d'observation, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ? oui non
- Le gain annuel potentiel de 5,50% est-il ? brut net de frais sur versement, des frais de gestion du contrat et du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, hors fiscalité et prélèvement sociaux.

Je certifie avoir été informé :

- que l'Assureur recommande **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023** aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 5 ans, et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ;
- qu'en cas de sortie⁽⁴⁾ (rachat, arbitrage ou décès dans le cas des contrats d'assurance vie) avant l'échéance finale (la valeur du support étant celle à la date de conversion) ou à l'échéance des 5 ans en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ;
- que le gain enregistré chaque année est subordonné à la réalisation de conditions de marché précises et est plafonné à 5,50% brut⁽¹⁾ par an. La participation à la hausse de l'indice peut alors être partielle.

 À :

 Le :

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du co-Souscripteur/co-Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Conseiller

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. (2) Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (1^{er} septembre 2023) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} mai et le 31 août 2023. (3) Un gain de 5,50% est enregistré à chaque date d'observation annuelle si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial. (4) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 5 ans, une pénalité de 3,5% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 2 364 120 euros – RCS Lille 457 504 694
APE : 6622Z – Siège social : 150 rue d'Athènes
CS 30022 – 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses
filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr – www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

**Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation** sont des
contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés
par Groupama Gan Vie - Société Anonyme au capital
de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris
APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat
d'assurance vie de la **Caisse Fraternelle Vie**
Société française pour favoriser la Prévoyance
et l'Épargne - Société Anonyme au capital
de 460 000 euros (entièrement versé)
457 504 702 RCS Lille - APE : 6511Z
Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022
59777 Euralille

**Entreprises régies par le Code des assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution - (ACPR) - 4 place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09**



UNE MARQUE
Groupama

Affaire nouvelle / Versement libre

Arbitrage

Réemploi

N° GRC

N° de contrat

Gan Patrimoine Évolution
 Patrimoine Stratégies Vie

Gan Patrimoine Stratégies
 Gan Patrimoine Capitalisation

Je (nous) soussigné(s)

Nom Prénom

En cas de co-adhésion/co-souscription

Nom Prénom

demeurant : N° Rue

Code postal Ville

Téléphone fixe Portable Email

reconnais(sons) avoir pris connaissance et avoir reçu un exemplaire de la présente brochure comprenant : l'annexe à la notice d'information ou conditions générales du contrat, la fiche technique du support OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023, le Document d'Informations Clés, ainsi que la plaquette de ce support.

OPPORTUNITÉ ZEN  **Septembre 2023** est un support temporaire en unités de compte disponible à la souscription du 1^{er} mai au 31 août 2023. Sa valeur finale est liée aux évolutions de l'indice Euro Stoxx 50[®] ESG, Indice composé des 50 valeurs de la zone euro cotées en Bourse sélectionnées en fonction de leur notation « ESG » (Environnement, Social et Gouvernance).

• **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023**, dont la durée est de 5 ans, offre un gain conditionnel de 5,50% brut ⁽¹⁾ par an pendant 5 ans. À chaque date d'observation annuelle ⁽³⁾, un gain de 5,50% brut ⁽¹⁾ est enregistré si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial.

• **À l'échéance finale, sa valeur finale est égale à :**

- 100% brut ⁽¹⁾ de sa valeur initiale plus un gain de 5,50% brut ⁽¹⁾ enregistré au titre des années écoulées pour lesquelles l'Indice était stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation annuelle.

- La valeur finale est donc comprise entre 100% brut ⁽¹⁾, si l'Indice subit une baisse par rapport à son niveau initial à toutes les dates d'observation annuelle, et 127,5% brut ⁽¹⁾ si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à toutes les dates d'observation annuelle.

Tableau des gains bruts ⁽¹⁾, des Taux de Rendement Actuariels (TRA) bruts ⁽²⁾ et des Taux de Rendement Actuariels (TRA) nets de frais de gestion du contrat en fonction du scénario à l'échéance du support en unités de compte **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023** :

Scénario à l'échéance des 5 ans ⁽³⁾	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽²⁾	TRA net (Gan Patrimoine Stratégie, Patrimoine Stratégie Vie, Gan Patrimoine Capitalisation)		Scénario à l'échéance des 5 ans ⁽³⁾	Gains bruts ⁽¹⁾	TRA brut ⁽²⁾	TRA net (Gan Patrimoine Évolution)	
			(Gan Patrimoine Évolution)	(Gan Patrimoine Stratégie, Patrimoine Stratégie Vie, Gan Patrimoine Capitalisation)				(Gan Patrimoine Évolution)	(Gan Patrimoine Stratégie, Patrimoine Stratégie Vie, Gan Patrimoine Capitalisation)
Absence de gain	0,00%	0,00%	-0,96%	-0,90%	3 gains	16,50%	3,05%	2,06%	2,12%
1 gain	5,50%	1,05%	0,08%	0,15%	4 gains	22,00%	3,99%	2,99%	3,05%
2 gains	11,00%	2,07%	1,09%	1,15%	5 gains	27,50%	4,89%	3,89%	3,95%

Pour nous assurer de votre bonne compréhension de ce support, veuillez répondre à ce questionnaire qui est un élément essentiel à la constitution de votre dossier :

- Quelle est la durée maximale du support ? 1 an 5 ans 10 ans
- Lorsque le produit arrive à maturité, combien de gains sont enregistrés ? 5 2 Le nombre de gains enregistrés dépend des performances de l'Indice à chaque date d'observation.
- Sur quel Indice repose le support ? CAC 40[®] Euro Stoxx 50[®] Euro Stoxx 50 ESG[®]
- L'Indice est calculé sans réinvestir les dividendes éventuellement détachés par les actions le composant. Est-ce que la performance de l'Indice est pénalisée, sans réinvestissement des dividendes éventuellement détachés par les actions le composant ? oui non
- Est-ce que je bénéficie d'une garantie en capital sur le support ? oui non
- Est-ce que le support prend fin si, à l'une des dates d'observation, l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ? oui non
- Le gain annuel potentiel de 5,50% est-il ? brut net de frais sur versement, des frais de gestion du contrat et du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, hors fiscalité et prélèvement sociaux.

Je certifie avoir été informé :

- que l'Assureur recommande **OPPORTUNITÉ ZEN  Septembre 2023** aux personnes disposant d'un horizon de placement au moins égal à 5 ans, et dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ;
- qu'en cas de sortie ⁽⁴⁾ (rachat, arbitrage ou décès dans le cas des contrats d'assurance vie) avant l'échéance finale (la valeur du support étant celle à la date de conversion) ou à l'échéance des 5 ans en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier, il existe un risque de perte partielle ou totale en capital ;
- que le gain enregistré chaque année est subordonné à la réalisation de conditions de marché précises et est plafonné à 5,50% brut ⁽¹⁾ par an. La participation à la hausse de l'indice peut alors être partielle.

À :

Le :

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du co-Souscripteur/co-Assuré
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Conseiller

(1) Hors frais sur versements, hors frais de gestion, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux et sauf faillite, défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. (2) Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (19 septembre 2023) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 1^{er} mai et le 31 août 2023. (3) Un gain de 5,50% est enregistré à chaque date d'observation annuelle si l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial. (4) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 5 ans, une pénalité de 3,5% du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en assurance
au capital de 2 364 120 euros – RCS Lille 457 504 694
APE : 6622Z – Siège social : 150 rue d'Athènes
CS 30022 – 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses
filiales – Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr – www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros
RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

**Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine
Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation** sont des
contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés
par Groupama Gan Vie - Société Anonyme au capital
de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris
APE : 6511Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat
d'assurance vie de la **Caisse Fraternelle Vie**
Société française pour favoriser la Prévoyance
et l'Épargne - Société Anonyme au capital
de 460 000 euros (entièrement versé)
457 504 702 RCS Lille - APE : 6511Z
Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022
59777 Euralille

**Entreprises régies par le Code des assurances
et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution - (ACPR) - 4 place de Budapest
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09**



UNE MARQUE
Groupama